

Patricia Bessaoud-Alonso et Roberta Carvalho Romagnoli

La famille comme institution entre pratiques sociales et éducatives. Un dialogue France-Brésil

Dans une perspective institutionnaliste, la société est formée par un réseau d'institutions qui produisent et reproduisent les rapports entre les hommes (Barembliitt, 1992). L'institution est le socle des sociétés, désignant à la fois ce qui maintient l'existant et ce qui le transforme, à la fois stable et dynamique, soutenant une série de contradictions. Ce processus favorise la régulation de la vie et l'implantation de formes inédites de mouvements de la société à travers des institutions et parmi elles, la famille.

La famille a joué ce rôle depuis des siècles et ce groupe est considéré comme la cellule sociale primaire agissant comme médiatrice de la transition de l'individu vers la société. Toutefois, ce groupe est traversé par des tensions, des conflits et des assignations qui sont liés à la fois aux constructions sociales et subjectives de ses membres. Dans ce contexte, aborder la famille comme institution implique de s'ouvrir à sa multi-détermination et à ses changements, qui s'expriment à travers des forces instituées et instituantes, fondées par des contextes historiques, sociaux et subjectifs.

Lourau (1970, 1975) définit les rapports sociaux et les processus institutionnels en mettant l'accent sur l'articulation entre l'institué et l'instituant. C'est-à-dire un champ de forces analysé non seulement sur le plan conceptuel, mais également associé à la dynamique du quotidien. Toutefois, la séparation entre l'institué et l'instituant n'est que didactique, parce l'institution est en mouvement perpétuel, étayé par ces forces qui sont contradictoires. Le processus d'institutionnalisation, c'est-à-dire les mouvements des institutions, soutient de manière processuelle et

dynamique des forces institutionnelles. Ces forces coexistent et opèrent dans ce jeu de maintien de conservation de l'institué et de l'émergence de l'instituant, qui renvoie à la construction de nouvelles pratiques dans la vie quotidienne (Lourau, 2004). Dans chaque famille que nous accueillons, dans chaque cas sur lequel nous intervenons, existent des familles singulières, avec leur propre dynamique. Ainsi, nous proposons de réfléchir au processus d'institutionnalisation qui se produit dans les pratiques avec les familles, dans une tentative de favoriser une perspective critique sur le social en y développant un dialogue entre la France et le Brésil.

La famille, une institution

L'institution est un concept polysémique qui suscite des interprétations et usages multiples. Paradoxalement, des formes d'allant de soi se manifestent quant à son utilisation, comme si l'ensemble des formes sociales étaient largement partagées par les collectifs et les individus. L'institution est souvent synonyme d'un groupe ou d'un collectif, regroupés autour d'une fonction sociale identifiée et dont les actions, les agissements sont prévisibles et décodés. S'interroger et interroger les institutions n'est pas un fait nouveau. Au-delà de la conceptualisation de Lourau dans *L'analyse institutionnelle* (1970) d'autres approches participent de cette polysémie et de la complexité de dire, voire de nommer l'institution pour elle-même, pour ce qu'elle représente de symbolique, de structurant ou de déstructurant pour la société comme pour les individus. Le jeu s'opère dans les termes utilisés (organisation, établissement, institution) ainsi que dans l'usage qu'il en est fait. Ce qui nous amène à poser la question : qu'est-ce qu'une institution ? Les institutions sont-elles toutes à rapprocher dans leurs dimensions réelles et symboliques ? C'est-à-dire, également, dans leur acceptation politique et législative. Les éléments constitutifs d'une société passent par les institutions. Elles sont ancrées dans l'histoire d'une société et sont entrelacées dans ce qui contribue à faire d'un individu un acteur social. Sans l'institution, l'homme chute comme un corps sans squelette (Monceau, 2010).

La famille comme institution est formée d'un ensemble de règles et de valeurs sociales, reproduisant des modes d'existence, entretenant des

normes sociales soutenues par d'autres institutions, insérant leurs membres dans le système social. Selon Romagnoli (2007), à partir d'une lecture institutionnaliste, la fonction première de la famille est de produire des individus prêts à agir pour préserver et maintenir les établis, les institués, comme une modalité universelle en soutenant un mouvement de naturalisation, comme l'écrit Foucault (1996). Ce processus est étayé par la construction et la défense de vérités immuables et par un mouvement dialectique. La famille, en tant que groupe social primaire, agit en tant que gardien des valeurs, des actions et des comportements de l'individu et, d'autre part, apparaît comme une source de changement agissant comme un lieu d'invention, échappant à la reproduction des formes dominantes.

La famille est un objet sensible. Elle est décrite à la fois comme atemporelle et confrontée aux turbulences qui agitent la société. Elle est un espace de transmission. La question du sens est posée et est liée à celle du désir. Levinas (1990) s'exprimait de la manière suivante : « Le temps va quelque part ». S'il y a transmission, il y a mouvement, comme le souligne Hatchuel (2005). C'est un processus qui traverse les générations dans une démarche de filiation réelle ou symbolique pour inscrire l'individu dans une généalogie et assurer une filiation historique. Hassoun (2002, p. 96) écrivait « je transmets mon nom à ma descendance, c'est-à-dire que j'inscris ceux qui viendront à ma suite dans une succession signifiante. J'aurai beau faire, ils auront beau faire ... ils pourront se reconnaître comme appartenant à cet ensemble dont je suis moi-même l'héritier ». Tisseron (2011) souligne que « Tout enfant naît dans une famille qui lui donne accès au monde, mais en fait souvent aussi le porteur des préoccupations des générations précédentes ». C'est-à-dire que les modes de transmission peuvent s'opérer de manière consciente et inconsciente à la génération qui arrive. Ancelin-Schützenberger (1993) évoque et distingue deux formes de transmission : intergénérationnelle et transgénérationnelle. Ce qui semble assez juste est que la transmission familiale implique une part de prise de « butin » généalogique et par conséquent un changement qui s'élabore à chaque génération. Quoiqu'il en soit, la transmission familiale et le « faire famille » s'inscrivent toujours dans un temps historique et social en reflétant, en partie, une vision du monde. La variabilité des formes prises par le groupe familial et par la

parenté montre bien que la famille et l'*être parents* peuvent être diversement institués selon la période historique et selon les sociétés (Gavarini, 2001, 2007).

Les familles peuvent être capables idéalement de questionner, de remettre en cause, d'inventer. Mais dans quelles conditions ? Peut-on définir la famille contemporaine comme un espace de négociation, un espace d'incertitude, un espace de désinstitutionnalisation, un espace de domination ? Que révèle la complexité de saisir ce que nous racontent les familles aujourd'hui dans la continuité de leurs trajectoires généalogiques, dans les tensions et ruptures institutionnelles, historiques et sociétales ? Se pose la question de la place : qu'est-ce qu'être mère, père, enfant ?

Les années 1960 marquent un tournant majeur dans l'imaginaire collectif lié à la famille. Le mariage, qui était la structure familiale dominante et assurait les conditions juridiques de la filiation, devient, petit à petit, au cours des décennies suivantes, une forme parmi d'autres de s'unir, de procréer et d'inscrire les individus dans une filiation. Cette filiation prend, elle aussi, des formes variables : biologique, juridique, symbolique, co-éducative... dans le sens où elle n'est plus automatiquement circonscrite à deux individus de sexe opposé, issus de deux lignées, unis par un contrat. La notion de parentalité émerge à la fin des années 1990 en France. Son usage est polysémique (interaction parents-enfants, modifications structurelles de la famille, droits, devoirs, responsabilités...) et traverse plusieurs champs de recherche et secteurs professionnels. Le terme de parentalité va progressivement se substituer à celui de famille pour évoquer les relations parents-enfants, les dispositifs de soutien et d'accompagnement, et les politiques publiques mises en œuvre. De quelles familles s'agit-il ? Pour quelle parentalité ?

Les notions d'incertitude, de défaillance, d'isolement sont apparues lors des premiers questionnements sur la parentalité. Mais avant cela, devenir un meilleur parent a traversé les esprits des hygiénistes, des pédagogues, des politiques. Les raisons sont multiples et motivées par des intérêts divers. Tout un arsenal de mesures pour endiguer la mortalité infantile, une meilleure protection des mères ouvrières, une éducation en faveur d'une alimentation plus saine et adaptée aux enfants, un suivi des nourrissons, une réglementation du travail des femmes et des enfants, par exemple, sont prescrites. Elles visent l'amélioration des conditions de vie

des familles les plus démunies et une meilleure éducation des mères, « remplir un ensemble de tâches quotidiennes : élever, nourrir, protéger et assurer une formation ; être tuteur de l'enfant jusqu'à l'âge adulte » (Goody, 2001).

Intervenir auprès des familles

Depuis plusieurs années nos recherches menées auprès des familles (1) montrent que l'institution familiale n'échappe pas aux transformations (2) de la société. Les normes éducatives, les modalités et pratiques familiales, la transmission intergénérationnelle, les relations interpersonnelles, se fondent sur une vision du monde à un moment donné, exposée à toute sa complexité. L'évolution de la famille contemporaine s'est produite dans la voie d'une plus grande autonomie de l'individu par rapport à la famille et cela selon plusieurs conditions, comme par exemple le choix du conjoint et du mode de vie conjugale ou le choix d'avoir ou non un enfant. L'histoire situe la famille dans sa dimension temporelle. Elle met en lumière les variables sociétales, institutionnelles, politiques des structures familiales. Ces changements, largement liés à la scolarisation des enfants, aux progrès scientifiques et médicaux, à l'émancipation des femmes par le travail et le contrôle des naissances, interrogent dans la seconde moitié du XXe siècle le rôle et la fonction parentale au sein de familles qui paraissent instables.

Différentes définitions de la parentalité apparaissent selon le champ d'action auprès des familles mais aussi selon les dispositions prises par les politiques publiques. C'est d'abord une action auprès des mères seules, que l'on catégorise en parent isolé (définition de la Caisse d'allocation

(1) 2016-2018 – Appel d'offre international, AOI/FRI – Formation recherche intervention – Financement régional.

Recherche-action sur le territoire Limousin, Diagnostic parentalité 87, financement CAF, Cohérence des réponses aux attentes des parents (2014, 2015), FRED-PREFASS Limousin.

FRED, Université de Limoges et PREFASS Limousin. Étude évaluation du PDALPD (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées). Financement Conseil général de la Corrèze et la DDCSPP (2013).

Recherche Action « En associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir ». FRED, Université de Limoges, ville de Guéret (2012-1010).

(2) Ces transformations s'entendent à la fois dans des continuités et discontinuités.

familiales), puis famille monoparentale (définition statistique de l'Institut national de la statistique et des études économiques [INSEE]), qui apparaît comme incomplète et non structurante pour l'enfant. Même s'il faut relativiser cette représentation aujourd'hui passée de l'exclusion, du rejet, de l'invisibilité, à une forme de banalisation, elle est encore présente dans les milieux professionnels. Lors de notre recherche sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement à la parentalité sur le territoire de la Haute-Vienne, nous avons rencontré plusieurs familles monoparentales. Les différents témoignages que nous avons recueillis mettent surtout l'accent sur la capacité ou non, à titre de comparaison, d'être un parent comme les autres, ni meilleur ni pire. La dimension psychologique relative à la complexité d'une situation duale mère-enfant est réfutée par les parents rencontrés. Ils évoquent les grands-parents, les oncles et les tantes comme figures du féminin et du masculin dans l'entourage direct de l'enfant. La vraie faille est, avant tout, liée aux difficultés économiques et sociales qu'entraîne la monoparentalité. La majorité de ces familles est plus paupérisée, voire précarisée – 33 % (3) de ces familles sont bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) – que l'ensemble des autres configurations familiales. La monoparentalité, la situation de parent isolé, tendent à la stigmatisation en tant que famille « éloignée » de la norme familiale et sociale comme l'étaient les filles-mères autrefois, considérées comme déviantes. Toutefois, cette catégorisation ne rend pas forcément compte des situations réelles : la séparation produit-elle dans tous les cas le manque de l'autre parent ? Quelle analyse du dispositif de garde alternée ? Que dire de l'éloignement géographique des deux parents ? La catégorie monoparentale donne une visibilité institutionnelle et sociale à un type de familles de plus en plus communes qui au cours de la vie des individus peut se transformer en une autre configuration familiale.

Intervenir auprès des familles au Brésil

Au Brésil, la famille est devenue un enjeu des politiques publiques, et dans la vie quotidienne des services d'intervention, après la Constitution de

(3) Source : INSEE 2016.

1988. Dans les années 1980, une vaste mobilisation sociale, aboutit à une constitution qui reconnaît le droit aux structures démocratiques et à la protection sociale pour toute la population, y compris les non-assurés (Brasil, 1988). Un modèle de protection plus égalitaire et universaliste s'est constitué. Au cours des années, la société brésilienne a progressivement soutenu des droits sociaux à travers la mise en place de politiques publiques destinées à toute la population et qui traversent différents champs disciplinaires. Ces politiques sont des réponses de l'État aux demandes qui émergent de la société, mettant ainsi le gouvernement en action (Souza, 2006) en proposant des actions (plans, programmes et projets) pour améliorer les conditions de vie des populations. Elles priorisent l'attention aux familles à partir du territoire où ils se trouvent en situant la famille comme matrice (4) soutenant ainsi les interventions des équipes de professionnels.

La centralité de la famille s'établit à partir du lien social avec ce groupe (les professionnels) qui se construit au travers des programmes et services des politiques publiques. Travailler avec la centralité de la famille, signifie réfléchir à comment nous devons nous rapprocher de ces groupes qui ont besoin d'être respectés dans leurs nécessités et spécificités. Notre attention se porte sur le fait de ne pas mettre la famille au centre d'une responsabilité de tous les problèmes sociaux et politiques, en naturalisant cette posture. Dans le rapport entre pouvoir et savoir, un point important relevé par Michel Foucault (1996) est bien cette idée de naturalisation. Dire que quelque chose est naturel revient à insister sur des vérités qui provoquent une négation des singularités familiales avec lesquelles nous travaillons en permanence en occultant la production historique et sociale ainsi que les rapports de pouvoir inhérents à cette position.

En tant que « chaîne de transmission » de cette naturalisation, les travailleurs sociaux sont généralement dans la comparaison et le jugement constant, dans leurs interventions auprès des familles. Cette posture entrave l'accueil de la famille dans sa singularité (Romagnoli, 2015).

(4) Au Brésil toutes les politiques publiques travaillent avec la « matricialité » de la famille qui considère ce groupe-là comme central dans les documents et dans le travail quotidien des équipes. Ainsi des actions avec ces groupes sont prioritaires, comme manœuvre effective contre la vulnérabilité sociale, en prenant en considération la famille dans sa totalité comme unité d'intervention.

D'autre part, dans le champ des forces institutionnelles, des conflits contredisent l'impression d'harmonie et de stabilité qui caractérise l'institué. Les effets de ces contradictions sont des analyseurs qui surgissent dans les organisations et montrent que celles-ci ne font pas que reproduire ce qui était déjà prévu, mais elles produisent de l'impensé, du conflictuel, et dévoilent l'action de l'instituant.

Dans un dialogue entre Michel Foucault et René Lourau, les analyseurs ont pour fonction de surprendre ce qui est considéré comme naturel et incontesté. Lors de notre recherche avec des familles au Brésil (5), nous avons identifié les analyseurs suivants (relations entre professionnels, familles et services au Brésil) :

- La privatisation du social ;
- Le modèle idéal ;
- La culpabilisation.

L'analyseur *Privatisation du social*, nous fait réfléchir à une des grandes incohérences qui persiste dans le travail auprès des familles au sein des politiques publiques, en particulier en ce qui concerne la formation des professionnels, qui subsistent dans les interprétations sur les individus et s'éloignent d'une lecture plus sociale et complexe. Le mode individuel de subjectivation, défini par Benevides de Barros (2009), correspond à une centralisation sur l'individu, forgée au XVIII^e siècle, dans lequel l'idée de sujet est centrale et valorise la dimension privée. Cette logique individuelle, importante mais pas unique, soutenue par la force de l'institué, perdure dans la formation en psychologie et des autres professions d'aide. Mais notre expérience et notre recherche montrent que c'est insuffisant pour comprendre, travailler et intervenir auprès des familles. La force instituante pointe vers une logique relationnelle, une dimension qui se maintient « entre » les individus, les professionnels, les familles et le social. Elle accueille les « déstabilisations », des mouvements du groupe familial. Le risque de ne pas tenir compte de cette logique relationnelle nous conduit à une privatisation des enjeux sociaux, à une dépolitisation de ces rapports. De ce point de vue, la famille se trouve

(5) 2016-2018 – Intersetorialidade, famílias e processos de subjetivação – Financement national (CNPq) et régional (Fapemig).

2013-2016 – Proteção social básica e família: estudo do CRAS Vila CEMIG da regional Barreiro de Belo Horizonte – Financement national (CNPq) et régional (Fapemig).

dans une position de responsabilité dans la plupart des problèmes qu'elle rencontre, sociaux comme politiques. Les cas discutés sont individualisés, comme si le groupe familial était le seul « fautif » des échecs des politiques publiques (Teixeira, 2010).

Guidé par la domination de l'institué, l'analyste *Modèle Idéal* défend la famille comme un groupe permanent, immuable. Tandis que, comme nous l'avons vu, c'est un ensemble de personnes et un groupe instable et hétérogène. Dans ce contexte, la famille devient un moyen d'action de divers savoirs et disciplines qui soutiennent le modèle idéal de la famille nucléaire : les parents unis dans le mariage et les enfants issus de cette union. La référence à ce modèle, même si elle n'est pas toujours consciente dans les services, produit un effet sur les autres modèles de familles présents dans le tissu social, en particulier dans les familles à faible revenu, comme c'est souvent le cas des usagers des politiques publiques au Brésil. Comme le souligne, Scheinvar (2006) :

Il y a un processus de production de subjectivités dans le sens de la naturalisation de l'institutionnalisation d'un modèle familial hégémonique qui opère en discriminant d'autres relations familiales, comme celles constituées de mères célibataires, par des parents qui prennent la responsabilité des enfants, des couples séparés, par des parents qui mènent des activités considérées comme illégales ou immorales, etc., bien qu'elles soient toutes des formes d'organisation familiale, produites historiquement (p. 51) (6).

Dans notre expérience avec des équipes des services et dans notre recherche, nous constatons que le soutien de la famille nucléaire comme référence circule comme un « non-dit » dans les activités quotidiennes des équipes. Dans ce processus, les familles qui fuient ce modèle sont généralement considérées comme désorganisées, déstructurées. Cette conception binaire nie la complexité et le caractère unique des groupes. La conséquence est la classification qui garantit l'expertise des

(6) Version originale : “Há um processo de produção de subjetividades no sentido de naturalizar a institucionalização de um modelo hegemônico de família, que opera por meio da discriminação de outras relações familiares, como as constituídas por mães solteiras, por parentes que assumem a responsabilidade pelas crianças, por casais separados, por pais que realizam atividades consideradas ilegais ou imorais etc., embora todas elas sejam formas coesas de organização familiar, produzidas historicamente.” (Scheinvar, 2006, p. 51).

professionnels. En fait, cette division du monde et de la réalité permet des jugements moraux, empêche les travailleurs sociaux d'accueillir la différence, maintient les formes établies et nie les spécificités des familles. Le concept de famille comme universel doit être démystifié, car il existe d'autres modèles de « faire famille ».

À son tour, l'analyseur *Culpabilisation* agit sur le comportement des familles et des travailleurs sociaux. Ils se sentent coupables lorsqu'ils ne parviennent pas à avoir des réponses efficaces et des changements significatifs dans les interventions auprès des familles. Le « blâme » empêche les professionnels de construire avec les usagers et favorise la disqualification de la capacité des familles pauvres et vulnérables d'élever leurs enfants selon leur vision du monde et en fonction de leurs ressources éducatives. Ces pratiques s'appuient sur des relations de biopouvoir qui gèrent la vie, comme Foucault (2001) le définit, en affirmant que le pouvoir est constitué de relations, de processus qui affectent la subjectivité, non seulement répressifs, mais surtout productifs de réalités basées sur des discours scientifiques, des savoirs. Dans cette perspective, nous sommes surveillés par le savoir des spécialistes et nous nous observons, par le biais des normes, des idées construites par les disciplines auxquelles le *statut* de vérité est accordé.

Ce processus encourage les sujets et les familles à façonner et fabriquer leur vie, étant « contrôlés » par des modèles scientifiques, surveillés par des pouvoirs quotidiens qui s'exercent anonymement dans des relations et agissent avec culpabilité, désignant tout ce qui échappe au modèle pensé comme inférieur. En ne tenant pas compte du contexte dans lequel les modes de vie des familles sont produits, nous sommes éloignés des forces instituanes et en reproduisons sans critique les modèles établis.

Problématiser ces analyseurs permet une réflexion sur le type d'interventions menées auprès des familles. Elle permet de saisir et d'analyser toute la complexité des situations et les effets des théories et des formations sur les professionnels qui produisent des tensions entre l'institué et l'instituant. Penser les interrelations comme un champ d'analyse, ce n'est pas accepter des reproductions et des paralysies. C'est en quelque sorte « miser » sur les mouvements et les processus qui construisent, incitent à la relation, afin de provoquer des actions collectives, des logiques relationnelles.

Conclusion

La production de connaissances sur la famille questionne les pratiques professionnelles auprès des familles dans le champ plus vaste des politiques publiques. Nos recherches nous permettent de saisir que, du côté des professionnels, la transformation de leur regard sur la famille s'impose. En particulier en prenant en considération les contextes sociaux, historiques et éducatifs dans lesquels vivent les familles et en les traitant comme des sujets de droit.

Dans nos recherches en France et au Brésil se croisent des similitudes et des dissemblances. Elles sont liées au contexte social et politique, aux institutions des secteurs social, sanitaire et éducatif et leurs dispositifs mis en œuvre par l'État. Cependant, aborder la famille dans sa singularité au plus près de la réalité, maintenir une attention aux relations de force qui circulent dans les interventions, semble être une nécessité pour une participation active et créative de tous les acteurs. Une position critique qui ne dévalorise pas les familles a priori, paraît essentielle ●

Patricia Bessaoud-Alonso est maître de conférences Habilité à diriger des recherches en Sciences de l'éducation, Laboratoire FrED (EA 6311 – Éducation et Diversité en espace francophone), Université de Limoges.

Roberta Carvalho Romagnoli est chercheur du Conseil national de recherche (CNPq), Professeur au département de Psychologie à l'université pontificale catholique de Minas Gerais (PUC Minas), Brésil.

Bibliographie

- Ancelin-Schutzenberger, Anne, *Aïe, mes aïeux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.
- Baremlitt, Gregório, *Compêndio de análise institucional e outras correntes*, Rio de Janeiro, Rosa dos Tempos, 1992.a
- Barros, Regina Duarte Benevides de, *Grupo: a afirmação de um simulacro*, Porto Alegre, Sulina/Ed. da UFRGS, 2009.
- Foucault, Michel, « Conférence du 17 mars 1976 », in : *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1976* (pp. 215- 235). Paris, EHESS, Gallimard et Seuil, 2001.
- Foucault, Michel, *Microfísica do poder*, Rio de Janeiro, Edições Graal, 1996.
- Gavarini, Laurence, *La passion de l'enfant*, Paris, Denoël, 2001.
- Gavarini, Laurence, « Discours sociaux sur les nouvelles normes et formes du lien familial », in *La clinique Lacanienne 2007/1*, n° 12, *Parentalités d'aujourd'hui... et d'ailleurs*, 2007, pp. 27-47.
- Goody, Jack, *La famille en Europe*, Paris, Seuil, 2001.
- Hatchuel, Françoise, *Savoir, apprendre, transmettre. Une approche psychanalytique du rapport au savoir*, Paris, La Découverte, 2005.
- Levinas, Emmanuel, *Totalité et infini, essai sur l'extériorité*. Paris, Poche, 1990.
- Lourau, René, *L analyse institutionnelle*, Paris, Minuit, 1970.
- Lourau, René, « Objeto e método da Análise Institucional » in Altoé, Sônia (dir), *René Lourau: analista institucional em tempo integral*, São Paulo, Hucitec, 2004, pp. 66-86.
- Monceau, Gilles, « Analyser ses implications dans l institution scientifique : une voie alternative » in *Estudos e Pesquisas em Psicologia*, 10 (1), 2012, pp. 13-30.
- Romagnoli, Roberta Carvalho, « O pensamento institucionalista e a transformação da família », in de Oliveira Ceverny, Ceneide Maria (dir.), *Família, movimento e transformação*, São Paulo, Casa do Psicólogo, 2017, pp. 97-119.
- Teixeira, Simone Maria, « A família na trajetória do sistema de proteção social brasileiro: do enfoque difuso à centralidade na Política de Assistência Social », in *Emancipação*, 10 (2), 2010, pp. 535-549.